



SE-Unsa
Académie de Strasbourg
25 rue de Mulhouse
67100 STRASBOURG

Strasbourg, le 07/12/2015

Objet : Comité de suivi des protocoles de simplification

Monsieur le Recteur de l'académie de Strasbourg

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le dossier de la simplification des tâches des directeurs d'école.

Les conclusions du groupe métier « directeurs d'école » actent la nécessité de simplifier les tâches des directeurs. La circulaire n° 2014-138 du 23 octobre 2014 vise à aboutir à des propositions d'évolution. Elle mentionne que des protocoles de simplification soient adoptés au niveau académique. A ce jour, notre académie n'a toujours pas formalisé ce protocole de simplification.

En outre, le comité de suivi des protocoles de simplification a pour mission d'effectuer un état des lieux régulier des actions de simplification réalisées. Nous vous demandons donc quelle sera la date à laquelle ce comité se réunira à nouveau. Il doit permettre de vérifier l'application des engagements visant l'amélioration des conditions de travail des directeurs d'école.

Vous priant de croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public d'Education.

Anne-Marie HALLER
Secrétaire générale du SE-Unsa 67

Anne KOHLER
Secrétaire générale du SE-Unsa 68

COPIE

- Mme Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation nationale
- Mr Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa
- Mesdames Michèle Weltzer et Anne-Marie Maire, IA-Dasen du Bas-Rhin et du Haut-Rhin